



Assemblée générale

Distr. générale
30 novembre 2017
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Vingt-septième session extraordinaire
5 décembre 2017

Lettre datée du 28 novembre 2017, adressée au Président du Conseil des droits de l'homme par le Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

J'ai l'honneur de vous prier de convoquer, en application de la résolution 60/251 de l'Assemblée générale, une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme de la minorité musulmane rohingya et des autres minorités dans l'État Rakhine (Myanmar).

La liste des États Membres et des États observateurs du Conseil des droits de l'homme qui appuient cette demande est jointe à la présente (voir annexe).

Je vous prie de bien vouloir convoquer cette session extraordinaire le mardi 5 décembre 2017. Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre la présente demande au secrétariat du Conseil des droits de l'homme pour que les arrangements et notifications nécessaires puissent être effectués en conséquence.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
du Bangladesh
(Signé) Shameem Ahsan



Annexe

États Membres et États observateurs du Conseil des droits de l'homme demandant la convocation d'une session extraordinaire

États Membres

Albanie, Allemagne, Arabie saoudite, Bangladesh, Belgique, Botswana, Côte d'Ivoire, Croatie, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Géorgie, Ghana, Hongrie, Indonésie, Iraq, Japon, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Nigeria, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Portugal, Qatar, République de Corée, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovénie, Togo, Tunisie

États observateurs

Afghanistan, Algérie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bulgarie, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, État de Palestine, Finlande, France, Grèce, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Malte, Norvège, Pakistan, Pologne, Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Soudan, Suède, Tchéquie, Turquie
